

# PROLONGATION DE LA CHRONOVÉLO ENTRE GRENOBLE ET FONTAINE

---

**Séquence 2 : Rue du Vercors - Rue Pierre Séward -  
Place Firmin Gautier  
Synthèse de l'atelier riverains**

06 Juillet 2023



# SOMMAIRE

CONTEXTE DE L'ÉTUDE .....	P.4
DÉROULÉ DE L'ATELIER .....	P.5
INTRODUCTION .....	P.6
LES GRANDS PRINCIPES DE LA CHRONOVÉLO .....	P.7
RUE DU VERCORS .....	P.12
RUE PIERRE SÉMARD .....	P.18
PLACE FIRMIN GAUTIER .....	P.20

# CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Grenoble-Alpes Métropole, en partenariat avec les communes de Grenoble et de Fontaine, agrandit le réseau cyclable Chronovélo en reliant la piste 1 existante sur Cours Berriat (Grenoble) à La Poya (Fontaine). Chronovélo est un réseau cyclable structurant de la Métropole, caractérisé par des voies cyclables larges à double sens, séparées du trottoir et de la chaussée permettant d'allier sécurité et minimisation des conflits d'usages.

Ce nouvel axe Chronovélo structurant, s'inscrit dans la volonté de relier le centre-ville historique de Grenoble jusqu'à La Poya à Fontaine en améliorant l'espace public pour tous les modes de déplacements.

Fidèle à ses engagements en termes de participation, les collectivités, souhaitent associer largement les riverains, usagers et acteurs économiques des quartiers traversés grâce à une démarche de participation animée par alt.Urbaine tout au long de la conception

Une première phase de récolte de parole et d'information tous publics a eu lieu lors d'une réunion de lancement le 3 janvier 2023 à la Maison des Habitants (MDH) Chorier-Berriat. L'objectif de ce temps était de présenter le tracé de la Chronovélo et de compléter le diagnostic existant à travers un temps de travail en sous-groupe.

Un deuxième temps de concertation (Atelier observation guidée et vision commune) s'est ensuite tenu le 26 janvier 2023, avec les riverains de la séquence 1 : Berriat- Pierre Sépard. Lors de ce temps les participants ont été invités à participer à un atelier observation guidée.

Un troisième temps de concertation (Atelier observation guidée et vision commune) a eu lieu le 2 février 2023 avec les riverains de la séquence 2 : Place Firmin Gautier- Square du Moucherotte.

En parallèle de ces ateliers, des ateliers avec les commerçants ont également été tenus sur les deux séquences.

Un quatrième et cinquième temps de concertation (Atelier design collaboratif) ont eu lieu les 4 et 6 juillet 2023 à la Maison des habitants de Chorier Berriat. Ces ateliers avaient pour objectif de permettre aux habitants mobilisés de réagir aux premières esquisses d'aménagement concernant le prolongement de la Chronovélo N°1 réalisé par le bureau d'études Ingérop.

Le présent document analyse et retrace la parole des participants lors du temps participatif qui s'est tenu le 6 juillet 2023.



Réunion de lancement



Atelier observation guidée / vision commune



Atelier design collaboratif

# DÉROULÉ DE L'ATELIER



PRISE DE CONNAISSANCE DU SCÉNARIO

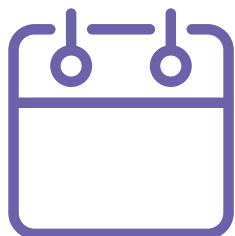


ÉVALUATION DU SCÉNARIO



ÉCHANGE SUR LE SCÉNARIO

## CHIFFRES CLÉS



6  
JUILLET 2023  
À 18H30



2H30  
HEURES



16 PARTICIPANTS

# INTRODUCTION

L'atelier du 6 juillet 2023 s'est déroulé en deux parties :

La séance s'est ouverte sur la déambulation des participants autour de quatre panneaux d'exposition présentant en détail les propositions du scénario sur la séquence 1: Cours Berriat, Pont de l'Estacade, rue Pierre Sémard jusqu'à la rue Abbé Grégoire.

Les participants avaient entre leurs mains :

- 8 gommettes vertes à coller sur les éléments du projet avec lesquels ils sont d'accord.
- 8 gommettes rouges à coller sur les éléments du projet avec lesquels ils sont en désaccord.
- 8 gommettes jaunes à coller sur les éléments du projet pour lesquels ils ont besoin de précision.

La deuxième partie de l'atelier s'est déroulée en format plénière. Les panneaux ont été présentés aux participants. Les échanges se sont ensuite ouverts autour des sujets pointés en rouge et en jaune.

Le présent document est une synthèse des échanges qui ont eu lieu lors de cet atelier design collaboratif.

*Au total, 39 gommettes vertes ont été collées, 14 gommettes jaunes et 27 gommettes rouges.*

# **LES GRANDS PRINCIPES DE LA CHRONOVÉLO**

*RÉSUMÉ DES ÉCHANGES SUR LES PRINCIPES DE LA CHRONOVÉLO*

# LES PRINCIPES DE LA CHRONOVÉLO

## A LES CONSTATS ACTUELS

- Une **traversée complexe**, des aménagements **non continus**, souvent **peu sécurisés et peu lisibles**
- Des **espaces publics vieillissants**, **peu confortables** pour les piétons avec **peu de végétation**
- Des **problématiques de cohabitation entre modes de transport**
- Des **pôles de vie** actifs et dynamiques mais **peu mis en valeur**
- Des **pôles d'échanges** d'importance (Poya, Gare de Grenoble) mais **peu reliés entre eux**
- De nombreux **équipements scolaires, universitaires et culturels** mais **peu accessibles en modes doux**

## B OBJECTIFS DU PROJET

**1- PROLONGER LA CHRONOVÉLO N°1 POUR POUVOIR TRAVERSER TOUTE L'AGGLOMÉRATION D'EST EN OUEST**

**2- RÉAMÉNER L'ESPACE PUBLIC POUR MIEUX RÉPARTIR L'ESPACE ALLOUÉ À CHACUN DES DÉPLACEMENTS :**



Plus de place pour les piétons



Plus de place pour les cycles / modes doux avec des aménagements adaptés

**3- ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS EN COURS :**



Augmentation de l'usage du vélo



Augmentation de la pratique de la marche



Diminution de l'usage de la voiture



Une stagnation de l'usage des transports en commun



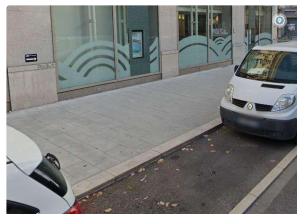
# LES PRINCIPES DE LA CHRONOVÉLO

## C LES GRANDES ACTIONS DU PROJET

### AMÉLIORER LE CONFORT DES PIÉTONS



PROPOSER DU MOBILIER URBAIN pour faire des pauses



AUGMENTER LA TAILLE DES TROTTOIRS



VÉGÉTALISER LES RUES

### AMÉLIORER LE CONFORT DES CYCLISTES PAR LA CHRONOVÉLO



UNE DOUBLE VOIE CYCLABLE SÉPARÉE DE LA CHAUSSÉE ET DU TROTTOIR, pour pouvoir pédaler en sécurité



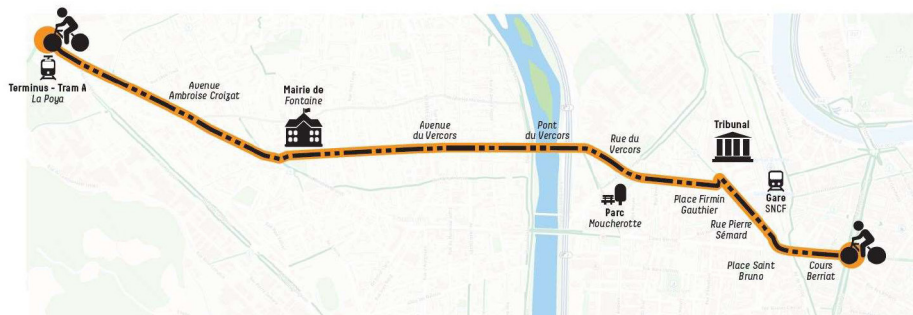
UNE SIGNALÉTIQUE DÉDIÉE : Indication de direction, d'intersection de passages piétons



DES SERVICES : cartographie du quartier, plan du réseau Chronovélo, espace de repos...

## D LE TRACÉ

D'autres tracés ont été étudiés : le tracé par Aristide Briand / Cours Berriat le long du tramway. Il est plus complexe techniquement et réglementairement à mettre en oeuvre et nécessite des études plus poussées et ne pourra se concrétiser dans la même temporalité.



Le tracé de la Chronovélo entre le Cours Berriat et La Poya

### POURQUOI CE TRACÉ ?

Ce tracé a été retenu pour plusieurs raisons :

- Il relie directement les **deux centres-villes** de Grenoble et de Fontaine
- Il dessert un **grand nombre d'équipements scolaires** : un collège, deux écoles et l'école de commerce
- Il se connecte à **plusieurs pôles d'échanges** : la gare de Grenoble (au niveau de l'école de commerce) et le pôle de La Poya
- Il permet d'assurer une **connexion avec la Chronovélo n°2** et avec les **berges du Drac**
- Il dessert plusieurs **grands secteurs d'emplois et pôles économiques** : la gare, la Presqu'île, le centre-ville de Fontaine, la future ZAC du Vercors, la zone des Vouillands
- Sur Fontaine, une piste cyclable bidirectionnelle a été étudiée dans le cadre du réaménagement de l'avenue du Vercors

# SYNTHÈSE DES ÉCHANGES SUR LE PROJET

Le projet présenté est en phase d'études préliminaires. Cette phase consiste à la production des premiers plans, les gabarits des différentes voies sont vérifiés (piste cyclable, trottoirs, voiries). A ce stade, les plans ne sont pas encore très précis, des zones restent encore à travailler comme par exemple le fonctionnement des carrefours. Ces éléments vont être précisés en phase avant-projet (AVP). Cette phase détermine le plan définitif du projet (l'implantation du mobilier, des aires de livraisons, etc.). La phase AVP commencera durant l'été ou début septembre 2023.

## ITINÉRAIRE CHRONOVÉLO

**Pourquoi ne pas faire passer la Chronovélo sur la rue Pierre Sépard plutôt que sur la rue du Vercors ?**

La liaison entre Grenoble et Fontaine a été décidée par le pont du Vercors, c'est l'itinéraire le plus rapide pour rejoindre Fontaine puis se connecter au pôle multimodal de la Poya. L'idée est de favoriser l'usage des cycles en créant un trajet qui soit le plus direct possible. La problématique de la sécurisation des cycles sur les autres rues demeure entière et cela n'empêche pas qu'il pourrait y avoir, à l'avenir, des aménagements cycles sur les rues alentours.

**A partir du Cours Berriat, quel itinéraire suivra la future Chronovélo ?**

Sur cette section, le prolongement de la piste Chronovélo débute à l'intersection du Cours Jean Jaurès avec le Cours Berriat. La piste longera le Cours Berriat et passe sous le pont SNCF et derrière l'arrêt de tramway Saint Bruno. Elle poursuivra ensuite sur la rue Pierre Sépard, côté Ouest, puis empruntera la rue du Vercors côté Ouest jusqu'au pont du Vercors.

*Un participant souligne le fait que faire passer la future Chronovélo dans la rue du Vercors est un bon choix car ce tracé est connecté avec les groupes scolaires Anthoard et Diderot. Le fait de placer la Chronovélo rue du Vercors a un potentiel plus important en termes d'attractivité pour les enfants qu'une Chronovélo sur la rue Pierre Sépard.*

## LIVRAISONS

**Un participant évoque le problème de la place de livraison qui se situe sur la partie sud du pont du Vercors : cette place n'a pas une largeur suffisante et les véhicules en stationnement empiètent sur la piste Chronovélo. Cette aire de livraison va-t-elle être maintenue ?**

*Le participant exprime qu'il faudrait quelque chose qui empêche les véhicules d'empiéter sur la voie cycle. Un autre participant suggère la mise en place d'une chicane à vélo sur quelques mètres pour éviter cela.*

Cette place de livraison a été créée pour la boulangerie qui se situe à proximité. Cette boulangerie ne comporte pas de point de vente mais de la nourriture y est produite et des marchandises doivent pouvoir y être déposées. Les travaux qui sont en cours sur le secteur empêchent le stationnement des véhicules automobiles. Des stationnements seront à nouveau accessibles lorsque le bâtiment de bureaux sera construit. En attendant, cette place de livraison sert donc occasionnellement aux riverains qui ont besoin de décharger des marchandises. Cette place n'a pas une largeur confortable, mais cette portion de la rue du Vercors est très contrainte et ne permet pas d'élargir cette aire de livraison. Il est prévu d'améliorer le marquage pour mieux délimiter les différentes zones.

# SYNTHÈSE DES ÉCHANGES SUR LE PROJET

## CIRCULATION

**Certains participants indiquent que la limitation à 30 km/h instaurée dans certaines rues n'est pas respectée.**

La largeur de la voie de circulation influence la vitesse de l'automobiliste, d'où l'intérêt de maintenir certaines rues en double sens. De plus, la présence d'une piste cyclable bidirectionnelle et d'une bande plantée réduit la sensation de rue large et donc la vitesse de circulation des automobilistes.

## VÉGÉTATION

**Des participants déclarent que le bosquet situé au niveau de la pointe de la place Firmin Gautier est un espace vert pas optimisé et qu'il faudrait revoir sa configuration.**

Ce bosquet est pris en compte dans l'aménagement qui sera fait sur la place Firmin Gautier. Les études détermineront la manière dont la végétation sera implantée et reprise.

## CONCERTATION

*Quelques participants ont fait remonter que ce projet n'est pas une véritable concertation, où les habitants ne sont pas maîtres des décisions qui sont prises. L'union de quartier demande que les habitants soient présents dans le comité de pilotage (COPIL). Selon eux, il n'y a de véritable concertation que si les habitants sont au comité de pilotage, cela ne veut pas dire qu'ils décident car ce sont les élus qui décident.*

*L'union de quartier remarque que le calendrier du projet a pris du retard et que le début du mois de juillet n'est pas le moment le plus opportun pour prévoir des réunions de concertation car les habitants commencent à partir en vacances.*

Le calendrier de concertation a été desserré pour permettre à la maîtrise d'œuvre de produire des premiers plans à présenter aux habitants. La tenue des réunions de concertation juste avant les vacances scolaires a été décidée pour permettre à la maîtrise d'œuvre de poursuivre le travail de conception pendant l'été et à la rentrée, à la lueur des échanges sur les études préliminaires.

# **RUE DU VERCORS**

***RÉSUMÉ DES ÉCHANGES SUR LA PROPOSITION DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DU VERCORS***

# RUE DU VERCORS

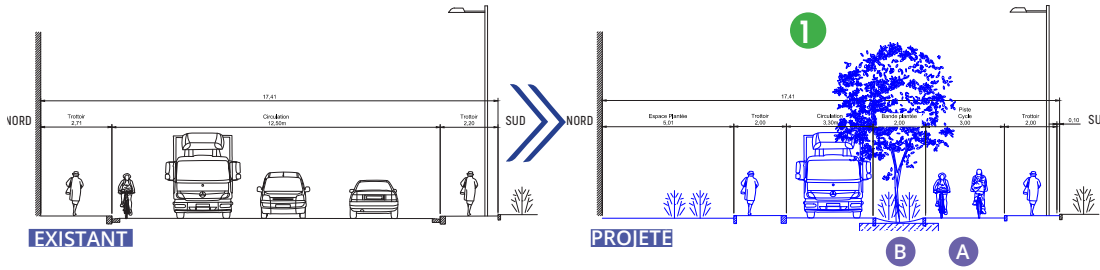
EXTRAIT DES PANNEAUX PRÉSENTÉS LORS DE L'ATELIER

## RÉPARTITION DES GOMMETTES DES PARTICIPANTS

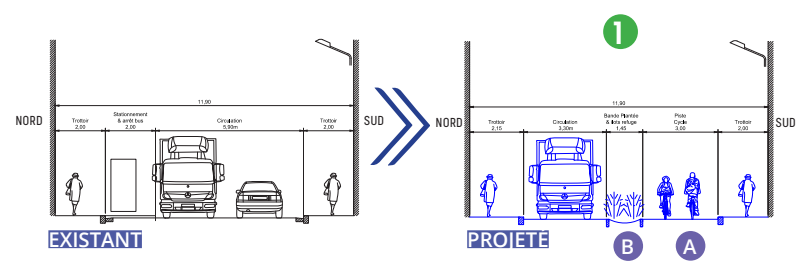
### Légende des gommettes :

- ? Eléments avec lesquels les participants sont d'accord.
- ? Eléments avec lesquels les participants sont en désaccord.

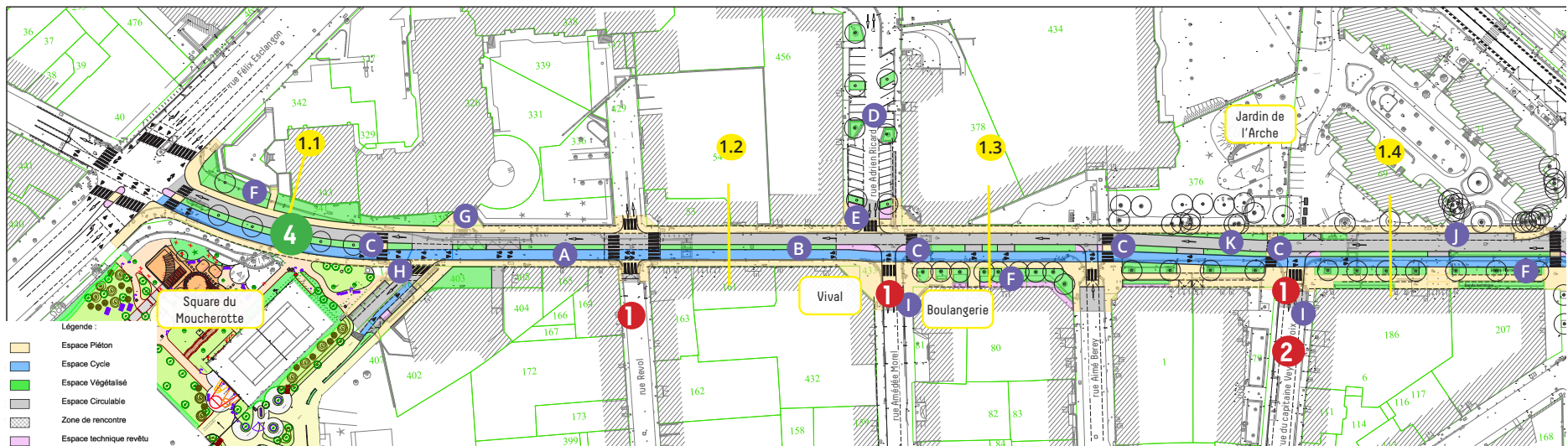
1.1 Coupe 1.1 : Séquence Ouest de la rue du Vercors



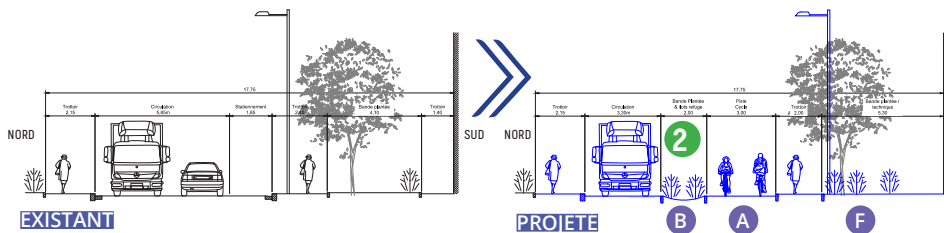
1.2 Coupe 1.2 : Séquence Centre de la rue du Vercors



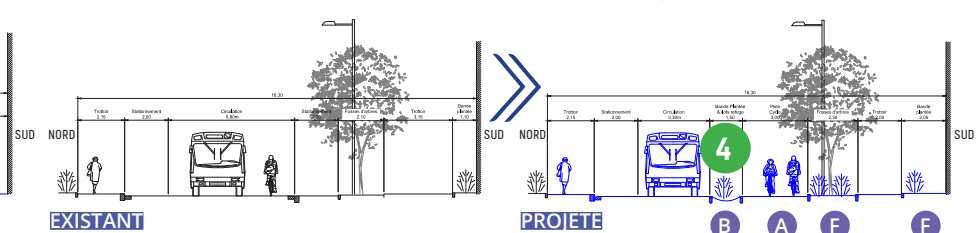
### Plan projeté des aménagements



1.3 Coupe 1.3 : Séquence Centre de la rue du Vercors



1.4 Coupe 1.4 : Séquence Est de la rue du Vercors



# RUE DU VERCORS

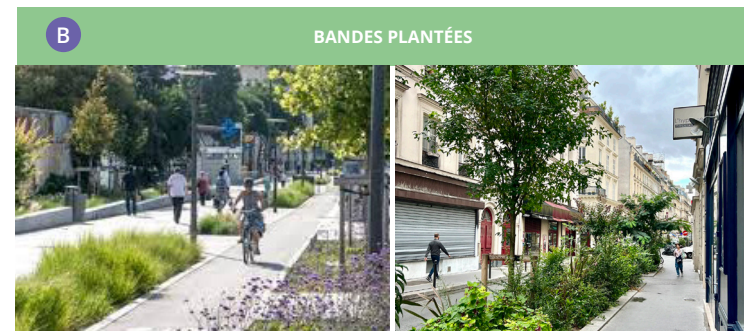
EXTRAIT DES PANNEAUX PRÉSENTÉS LORS DE L'ATELIER

## AMÉNAGEMENT

- A Création d'une bidirectionnelle cycles au Sud
- B Séparation des cycles et des véhicules motorisés par une bande plantée (plantation d'arbres, végétation basse..)
- C Mise en place d'îlots refuge pour les piétons, pour sécuriser les traversées.
- D Opportunité de planter quelques arbres sur le parking de la rue Ricard
- E Gérer l'entrée de la rue Ricard pour éviter le stationnement sauvage (mise en place d'arceaux vélos, stockage des ordures ménagères...)
- F Création d'espaces plantés aux abords des trottoirs (plantation d'arbres, végétation basse...)
- G Maintien du quai bus à son emplacement actuel
- H Mise en place d'un aménagement qui donne priorité aux piétons pour sécuriser et faciliter le passage d'un côté et l'autre de la route (plateau traversant...) sur le croisement rue Tanant/ rue du Vercors
- I Mise en place d'arceaux vélos et de places de livraisons à proximité des commerces
- J Stationnements conservés au Nord de la rue du Vercors

## MODIFICATION DES SENS DE CIRCULATION

- K Mise en sens unique de la rue du Vercors



## LES PRINCIPALES PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION



► Réduire le trafic véhicules sur la rue du Vercors K



► Faciliter et sécuriser la circulation piétonne et cycle sur la rue du Vercors A H B



► Réduire les vitesses des véhicules motorisés à proximité du square du Moucherotte



► Faciliter les traversées piétonnes pour se rendre aux jardins de l'Arche C



► Empêcher le stationnement sauvage E



► Rendre plus visible depuis la rue le jardin de l'Arche et le square du Moucherotte



► Installer des arceaux vélos I

# SYNTHÈSE DES ÉCHANGES : LA RUE DU VERCORS

## REPORT ET CHANGEMENT DES SENS DE CIRCULATION

**Quelles seront les modifications dans le secteur concernant le sens de circulation ?**

L'étude Transitec a montré que le trafic pourra se répartir dans plusieurs rues, notamment dans la rue Félix Esclangon, la rue Pierre Sémard et la rue René Thomas.

Les seules modifications de circulation effectuées sur le secteur concernent la rue du Vercors, qui sera mise à sens unique en direction du Nord, la rue Pierre Sémard qui passera à sens unique entre la place Firmin Gautier et rue de la Frise, la rue de la Frise, qui sera mise à double sens.

**Certains participants ont fait remonter l'inquiétude de passer la rue du Vercors en sens unique et du report de circulation dans les rues adjacentes que cela pourrait provoquer. Selon certains participants, la mise en sens unique de la rue du Vercors entraînerait un report de circulation dans des rues adjacentes peu larges comme la rue René Thomas ou la rue Anthoard.**

Des comptages et des études de circulation ont été menés par le bureau d'études Transitec sur le report de circulation suite au passage en sens unique de la rue du Vercors. Des hypothèses sont établies de répartition des flux des automobilistes. Aujourd'hui, le trafic de la rue du Vercors est essentiellement du trafic de desserte locale, le trafic de transit est peu important, or c'est le trafic de transit qui est concerné par le report de circulation.

Il a été montré qu'avec la mise à sens unique de la rue du Vercors, le report se ferait par la rue Anthoard ou par la rue René Thomas pour aller rejoindre les habitations.

**Un participant s'inquiète particulièrement de l'augmentation du trafic automobile dans la rue René Thomas du fait de la mise à sens unique de la rue du Vercors.**

1400 véhicules circulent aujourd'hui dans la rue Renée Thomas sur une journée. Sur la rue Félix Esclangon en fonction des portions on est plutôt autour de 15 000 - 20 000 véhicules par jour, sur la rue du Vercors, on est aux alentours de 2500 - 3000 véhicules. Une partie du flux automobile sera déportée sur le Cours Berriat et une autre partie sur la rue René Thomas. D'après les simulations, cette modification induit 60 véhicules supplémentaires par heure sur la rue Renée Thomas, aux heures de pointe.

**Étant donnée cette augmentation de circulation automobile dans la rue René Thomas, cette dernière fera-t-elle l'objet d'aménagements ? Sera-t-elle mise à sens unique ?**

La rue René Thomas ne subira pas de modification pour le moment. Le report de circulation induit par l'aménagement de la Chronovélo ne nécessite pas d'aménagement sur cette rue. De plus, le fait d'avoir une voie à double sens permet de réguler la circulation car l'automobiliste a plus d'obstacles à gérer, donc roule plus lentement, et cela participe d'une meilleure irrigation.

**Pourquoi ne pas envoyer le trafic automobile sur la rue Pierre Sémard et réserver les autres rues au trafic local ?**

Cela se fera naturellement. La circulation ne peut pas être trop contrainte, il faut que les gens puissent accéder par différents moyens à leur point d'arrivée.

# SYNTHÈSE DES ÉCHANGES : LA RUE DU VERCORS

## STATIONNEMENT ET BANDE VÉGÉTALE

**Un corridor à largeur variable faisant environ 2 mètres sera végétalisé, à quoi sert cette bande végétale ? Pourquoi faire une bande végétale en supprimant des places de stationnement ?**

*Le participant pointe le fait que la suppression de places de stationnement contraint les habitants se garer gratuitement dans la rue à payer un garage et ce sans tenir compte de leur revenu. Il demande à ce qu'une étude plus approfondie sur le stationnement soit effectuée afin de savoir qui utilise les places de stationnement situées dans le secteur d'étude. Le participant indique que le sol peut également être rendu perméable par la désimperméabilisation des places de stationnement.*

Sur la rue du Vercors, 50 places de stationnement existent actuellement. Dans le cadre de la création d'une piste Chronovélo, 40 places seront supprimées sur ce tronçon. Le maintien des places de stationnement sur ce tronçon comporte le risque que les portières des véhicules motorisés s'ouvrent sur l'espace de la Chronovélo. De plus, les places de stationnement doivent mesurer au moins 1,80 mètres de large. Dans le contexte de la rue du Vercors, la largeur de la voie et les aménagements projetés ne permettent pas de conserver les places de stationnement actuelles.

La bande plantée permet l'infiltration dans le sol des eaux de pluie qui ruissellent sur les routes. De plus, cette bande végétale réduit la sensation de rue large et donc la vitesse de circulation des automobilistes.

Enfin, cette bande plantée est pratique dans le cadre du ramassage des ordures ménagères car elle permet de libérer les trottoirs et la piste Chronovélo.

## AMÉNAGEMENT

**Un participant exprime le fait qu'il n'y a actuellement pas de marquage afin de délimiter l'espace piéton de l'espace cycle au niveau du sud du pont du Vercors. Un deuxième participant remarque que certains habitants possèdent déjà un garage mais se garent sur l'espace public par facilité. S'agira-t-il d'une zone de partage entre piétons et cycles ou de zones spécialisées ?**

Il y aura un espace piéton et un espace cycle. Les deux espaces comporteront le même revêtement mais la délimitation se fera par du marquage.

## AMÉNAGEMENT ET PASSAGE DU BUS C5

**Le trajet de la ligne de bus C5 sera-t-il révisé étant donnée la mise en sens unique de la rue du Vercors ?**

*Le participant se questionne sur la nouvelle contrainte au niveau de la largeur de chaussée nécessaire pour le passage du bus, notamment durant les travaux d'aménagement de la Chronovélo.*

Actuellement, le terminus de la ligne de bus C5 se trouve à l'arrêt Pierre Sémard qui dispose d'un espace important afin de permettre le stationnement du bus et le repos des conducteurs. Il a été décidé de maintenir l'emplacement de cet arrêt de bus. Afin de sécuriser la ligne C5 et empêcher qu'elle ne soit bloquée dans l'éventualité où il n'y aurait aucun accès sur la rue du Vercors, il



# SYNTHÈSE DES ÉCHANGES : LA RUE DU VERCORS

a été décidé de passer la rue de la Frise à double sens avec un alternat pour la circulation bus.

*Un participant suggère d'instaurer ce circuit alternatif en parcours définitif de la ligne C5 au bénéfice de la Chronovélo.*

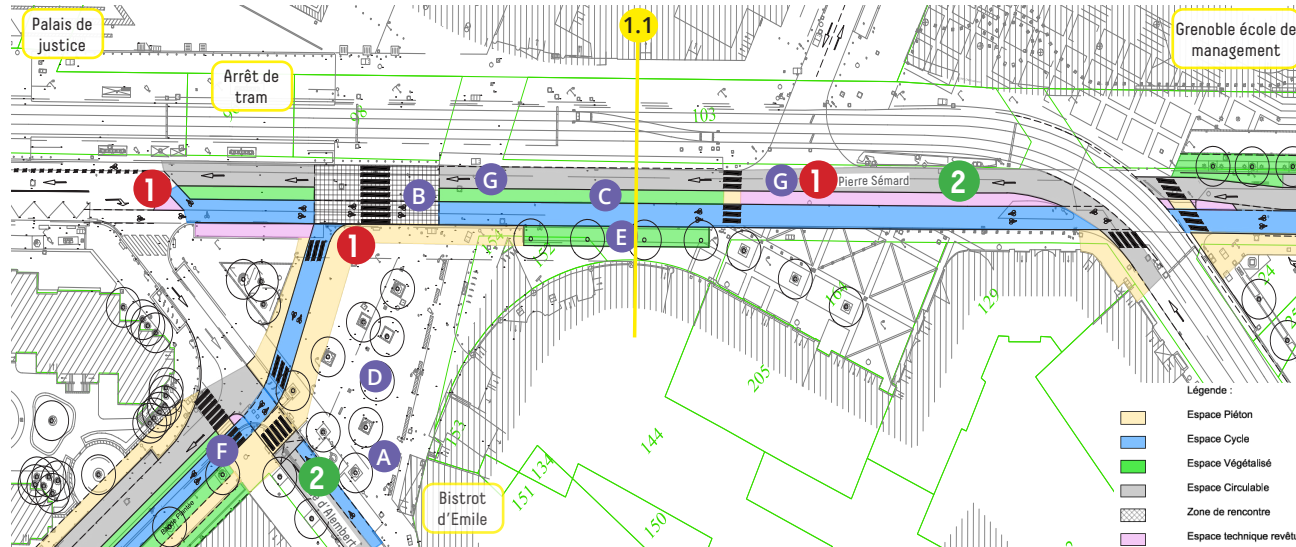
# **RUE PIERRE SÉMARD**

*RÉSUMÉ DES ÉCHANGES SUR LA PROPOSITION DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE PIERRE SÉMARD*

# RUE PIERRE SÉMARD

## RÉPARTITION DES GOMMETTES DES PARTICIPANTS

Plan projeté des aménagements



### Légende des gommettes :

- ? Eléments avec lesquels les participants sont d'accord.
- ? Eléments avec lesquels les participants sont en désaccord.

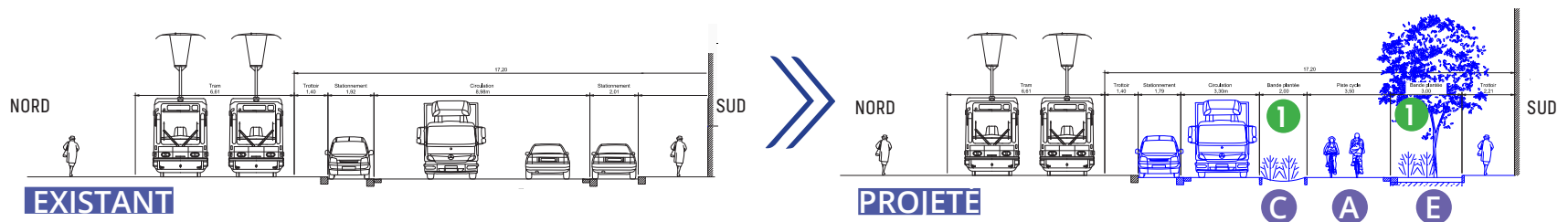
### AMÉNAGEMENT

- A Maintien de la terrasse du Bistrot d'Emile 1
- B Aménagement d'une zone partagée type plateau traversant
- C Création d'une bande plantée entre la bidirectionnelle cycles et la voie de circulation
- D Conservation des arbres existants sur la place Firmin Gautier
- E Création d'espaces plantés aux abords des trottoirs (plantation d'arbres, végétation basse...)
- F La piste Chronovélo est décalée au maximum vers le Sud pour assurer la giration du bus C5

### MODIFICATION SENS DE CIRCULATION

- G Mise en sens unique de la rue Pierre Sémard jusqu'à la rue d'Alembert
- Mise à double sens de la rue de la Frise

### 1.1 Coupe 1.1 : Séquence Centre de la rue Pierre Sémard



# **LA PLACE FIRMIN GAUTIER**

***RÉSUMÉ DES ÉCHANGES SUR LA PROPOSITION DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE FIRMIN  
GAUTIER***

# LA PLACE FIRMIN GAUTIER

## RÉPARTITION DES GOMMETTES DES PARTICIPANTS

### Légende des gommettes :

- ? Eléments avec lesquels les participants sont d'accord.
- ? Eléments avec lesquels les participants sont en désaccord.

1 vote

## SCÉNARIO PRIVILÉGIÉ

### SCÉNARIO D



#### Légende

- Terrasse restaurant
- Plateau traversant
- Marché
- Chronovélo
- Bande plantée
- Piste cyclable
- - - Voie de circulation
- Arbre

### AMÉNAGEMENT

- M Conservation du bosquet au Nord de la place
- N Installation des commerçants sédentaires sous les arbres de la place au Sud les jours de marché
- O Création d'une bidirectionnelle cycles au Nord de la place

#### Analyse des services Ville et Métropole

	Scénario D	
Insertion des cycles	<span style="color: green;">+</span>	Itinéraire assez direct
Impact sur le marché	<span style="color: orange;">~</span>	Emprise du marché légèrement impactée mais possibilité de ne pas réduire le marché si réaménagement du bosquet
Impact sur la terrasse du restaurant	<span style="color: green;">+</span>	Pas de changement



**Recommandé :** la modification du bosquet au nord permettrait de ne pas réduire le marché

# LA PLACE FIRMIN GAUTIER

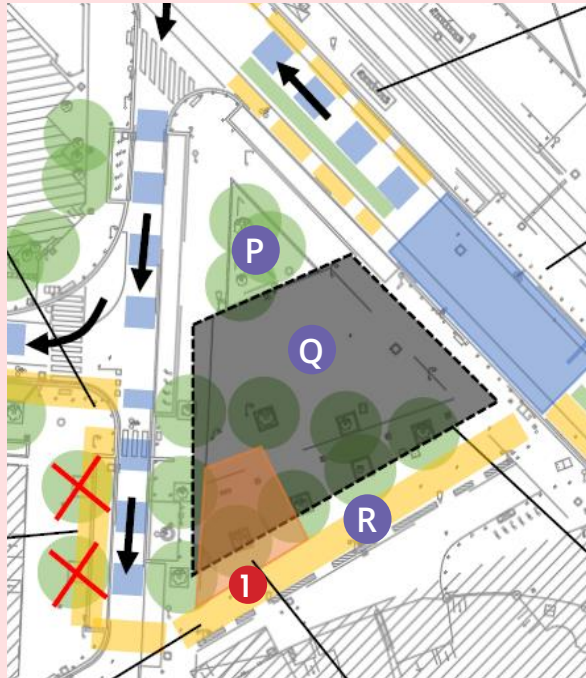
## RÉPARTITION DES GOMMETTES DES PARTICIPANTS

0 vote

### Légende des gommettes :

- ? Eléments avec lesquels les participants sont d'accord.
- ? Eléments avec lesquels les participants sont en désaccord.

### SCÉNARIO A



### SCÉNARIOS ÉCARTÉS

#### AMÉNAGEMENT

- P Conservation du bosquet au Nord de la place
- Q Installation des commerçants sédentaires sous les arbres de la place les jours de marché
- R Création d'une bidirectionnelle cycles au Sud de la place

### SCÉNARIO A BIS 2



#### Analyse des services Ville et Métropole

	Scénario A	
Insertion des cycles	<span style="color: red;">-</span>	Détour pour les cycles peu crédible, risque de couper la place les jours sans marché
Impact sur le marché	<span style="color: yellow;">~</span>	Le décalage de la terrasse vers le nord induit un interface avec le marché
Impact sur la terrasse du restaurant	<span style="color: red;">-</span>	Séparation du restaurant et de la terrasse par la piste cyclable

↓ **Non recommandé** : impacts importants au niveau du restaurant, conflit cycles-piétons

#### Analyse des services Ville et Métropole

	Scénario A bis	
Insertion des cycles	<span style="color: yellow;">~</span>	Itinéraire assez direct mais passage entre une terrasse et un marché
Impact sur le marché	<span style="color: red;">-</span>	Réduction de l'emprise du marché
Impact sur la terrasse du restaurant	<span style="color: red;">-</span>	Réduction de la terrasse

↓ **Non recommandé** : réduction de la terrasse et du marché, morcellement important de la place

# LA PLACE FIRMIN GAUTIER

## RÉPARTITION DES GOMMETTES DES PARTICIPANTS

### Légende des gommettes :

- Éléments avec lesquels les participants sont d'accord.
- Éléments avec lesquels les participants sont en désaccord.

4 votes

## SCÉNARIOS PEU SATISFAISANTS

### SCÉNARIO B



### AMÉNAGEMENT

- Conservation du bosquet au Nord de la place
- Installation des commerçants sédentaires sous les arbres de la place les jours de marché
- Création d'une bidirectionnelle cycles au Nord de la place

Analyse des services Ville et Métropole

	Scénario B
Insertion des cycles	Détour pour les cycles peu crédible, risque de couper la place les jours sans marché
Impact sur le marché	Pas de changement
Impact sur la terrasse du restaurant	Pas de changement



**Non recommandé** : risque important de non respect lorsque le marché n'est pas présent (90% du temps sans marché)

### Légende

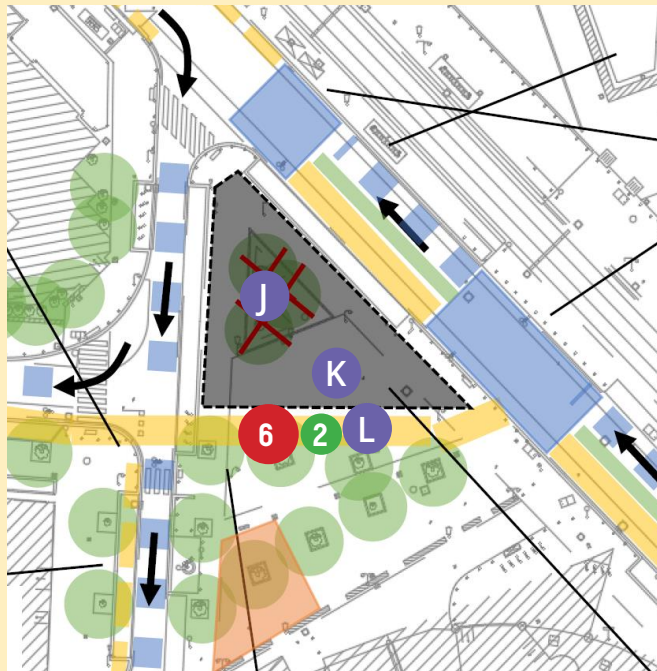
- Terrasse restaurant
- Plateau traversant
- Marché
- Chronovélo
- Bande plantée
- Piste cyclable
- Voie de circulation
- Arbre

# LA PLACE FIRMIN GAUTIER

## RÉPARTITION DES GOMMETTES DES PARTICIPANTS

4 votes

### SCÉNARIOS PEU SATISFAISANTS SCÉNARIO C



#### Légende

- Terrasse restaurant
- Plateau traversant
- Marché
- Chronovélo
- Bande plantée
- Piste cyclable
- Voie de circulation
- Arbre

#### Légende des gommettes :

- Eléments avec lesquels les participants sont d'accord.
- Eléments avec lesquels les participants sont en désaccord.

#### AMÉNAGEMENT

- J Suppression du bosquet au Nord de la place
- K Installation des commerçants sédentaires au Nord de la place les jours de marché
- L Création d'une bidirectionnelle cycles au centre de la place

#### Analyse des services Ville et Métropole

	Scénario C
Insertion des cycles	<span style="color: green; font-weight: bold;">+</span> Itinéraire le plus direct pour les cycles
Impact sur le marché	<span style="color: red; font-weight: bold;">-</span> Marché décalé au nord, réduit et ne bénéficiant plus de l'ombrage
Impact sur la terrasse du restaurant	<span style="color: green; font-weight: bold;">+</span> Pas de changement



**Non recommandé :** r marché réduit qui n'est plus sous les arbres



# SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS RUE PIERRE SÉMARD / PLACE FIRMIN GAUTIER

## LES PRINCIPALES PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION



► Conserver la végétation existante sur la place (bosquet, arbres...)

E M



► Ombrager les stands du marché

Q  
N W



► Sécuriser le carrefour entre la rue du Vercors et la rue d'Alembert pour éviter un empiètement du bus sur la piste cyclable

G



► Préserver le fonctionnement actuel de la place (marché, mobilier urbain)



► Faire passer la Chronovélo au Nord de la place



► Faciliter le transit piéton entre le Est et l'Ouest de la place

# SYNTHÈSE DES ÉCHANGES : PLACE FIRMIN GAUTIER

Dans le cadre de la création de la nouvelle piste Chronovélo, plusieurs scénarios ont été envisagés concernant la place Firmin Gautier. Ces scénarios tiennent compte de l'insertion des cyclistes, de l'impact sur le marché et de l'impact sur la terrasse du bistrot. La place Firmin Gautier est très contrainte du fait de sa taille, de sa forme, et des nombreux usages qu'elle accueille.

Pendant cette partie de la réunion, les discussions se sont concentrées autour des scénarios qui ont obtenu le plus de votes, soit les scénarios B et C.

## DÉBAT AUTOUR DES DIFFÉRENTS SCÉNARIOS PRÉSENTÉS

### VOTES POUR LE SCÉNARIO C (4 VOTES)

**SCÉNARIO C**

**AMÉNAGEMENT**

- J Suppression du bosquet au Nord de la place
- K Installation des commerçants sédentaires au Nord de la place les jours de marché
- L Création d'une bidirectionnelle cycles au centre de la place

Analyse des services Ville et Métropole

	Scénario C
Insertion des cycles	+ Itinéraire le plus direct pour les cycles
Impact sur le marché	- Marché décalé au nord, réduit et ne bénéficiant plus de l'ombrage
Impact sur la terrasse du restaurant	+ Pas de changement

**Légende**

- Terrasse restaurant
- Marché
- Bande plantée
- Voie de circulation
- Plateau traversant
- Chronovélo
- Piste cyclable
- Arbre

Non recommandé : marché réduit qui n'est plus sous les arbres

### CHRONOVÉLO

Les participants qui ont voté pour ce scénario mettent en avant le fait que

ce tracé est direct alors que le tracé dans le scénario D (privilegié) fait faire un détour au cycliste. Aujourd'hui, les cyclistes traversent déjà la place, faire passer la Chronovélo sur la place est donc un moyen de canaliser le cycle et d'avoir un meilleur compromis entre les différents modes de déplacement.

Selon ces participants, il y aura toujours des cycles qui ne respecteront pas le tracé du scénario D du fait de la présence du passage piéton situé sur le tracé de la Chronovélo et du détour que cela représente. Les votants expriment le fait qu'avec cette trajectoire, la voirie sera bien partagée et clairement délimitée, incitant le cycle à ne pas circuler ailleurs que sur la Chronovélo. Avec le scénario C, il y a moins de chance d'avoir un conflit piéton / cycliste.

### MARCHÉ

Certains participants sont convaincus que le marché pourrait être divisé en 2 parties pour faire passer la Chronovélo au centre. D'autres participants font remarquer que la Chronovélo est, dans ce scénario, calée le long de l'alignement des platanes et qu'une partie de la chaussée sera libérée par la mise en sens unique de la voirie située entre la rue Pierre Sépard et la rue du Vercors. Ainsi, la partie de la voirie libérée pourrait être utilisée par les commerçants pour leur véhicule et les étales. Cela déporterait le marché au nord de la place mais lui permettrait de garder une unité. Des arbres pourraient être plantés afin de recréer une zone d'ombrage pour les commerçants.

### RETOUR DE LA MÉTROPOLE

Il n'est pas possible de déporter le marché du côté nord de la place Firmin Gautier car la forme de pointe modifie complètement la configuration des étals et réduit la surface disponible pour le marché. Les commerçants du marché sont attachés à la configuration actuelle du marché. De plus, la présence d'un

# SYNTHÈSE DES ÉCHANGES : PLACE FIRMIN GAUTIER

caniveau de chauffage au niveau de la pointe de la place compromet également cette option.

## RETOUR DES VOTANTS

Le marché ne se tient qu'une demi-journée par semaine, et si le trajet de la ligne Chronobus est révisé, l'espace nécessaire à la giration du bus peut être récupéré et annexé à la place pour permettre l'installation du marché. Un des participants demande à ce qu'une étude d'implantation poussée soit effectuée afin de vérifier si cette proposition est réalisable.

## VOTES POUR LE SCÉNARIO B (4 VOTES)



## USAGES SUR LA PLACE FIRMIN GAUTIER

Une participante déclare que la place Firmin Gautier est un lieu de vie important du

quartier et qu'il serait dommage de le dénaturer pour en faire un lieu de passage. Selon cette participante, il serait moins dangereux de faire passer la Chronovélo au nord de la place, au-dessus de la pointe car il s'agit d'un point de ralentissement pour les automobilistes qui arrivent du nord de la rue Pierre Sépard, et d'un endroit comportant moins de flux de circulation. Cette participante n'est pas d'accord avec le fait de diviser ou de réduire le marché qui se tient sur la place Firmin Gautier car il est déjà difficile d'y circuler actuellement, et elle juge dangereux le fait de mettre de la circulation cycle directement à côté.

Un autre votant exprime que le scénario B permet de ne pas altérer la place Firmin Gautier qui fonctionne bien actuellement. Selon ce participant, ce n'est pas dérangeant si certains cycles ne respectent pas le tracé de la Chronovélo prévu dans le scénario B et passent quand même sur la place.

Globalement, les votants du scénario B estiment que le marché tel qu'il est aujourd'hui fonctionne très bien et il serait dommage de le modifier.

## CHRONOVÉLO

Selon un autre participant qui a voté pour le scénario B, il faudrait, avant d'aménager la Chronovélo, revoir la configuration de la circulation cycle afin de faire prendre l'habitude aux cyclistes de passer au-dessus de la pointe de la place.

## RETOUR DE LA MÉTROPOLE

Le scénario B maintient la vie et le fonctionnement de la place tels qu'ils sont actuellement, notamment le marché. Cependant, cela déporte la piste cyclable au nord et fait faire un détour aux cycles. Hors jour de marché, les cyclistes ne respecteront pas le tracé et circuleront sur la place alors que l'objectif de

# SYNTHÈSE DES ÉCHANGES : PLACE FIRMIN GAUTIER

L'aménagement est qu'un maximum de cyclistes utilisent la Chronovélo plutôt que de passer sur les trottoirs ou à côté. Le marché ne se tient qu'une demi-journée par semaine ce qui signifie que la place, le reste du temps, est plus libre. L'aménagement doit servir les jours où il n'y a pas de marché, et c'est pour cette raison qu'a été privilégié le scénario D, qui constitue un compromis entre les intérêts des cyclistes et des commerçants et usagers de la place.

**Certains participants soumettent l'idée de faire simultanément les scénarios B et C ou D avec le tronçon situé sur la place Firmin Gautier fermé en jour de marché.**

Effectuer deux aménagements consacrerait beaucoup d'espace aux cycles au détriment d'autres usagers.

Il n'est pas possible de poursuivre les études et de les affiner sur tous les scénarios car cela demande de regarder les girations, de replacer des places de stationnement, les aires de livraison... La place Firmin Gautier est un espace très contraint qui nécessite de prendre en compte de nombreux détails d'aménagement. Il convient donc de trouver un compromis.

Le scénario qui est privilégié est le D, car c'est un compromis pour tous les types d'usagers de la place. La terrasse du bistrot n'est pas impactée, le marché est peu impacté même si sa taille est légèrement réduite, et le tracé de la Chronovélo constitue un itinéraire acceptable pour le cycliste.

## VOTE POUR LE SCÉNARIO D (1 VOTE)

**SCÉNARIO D**



**AMÉNAGEMENT**

- M** Conservation du bosquet au Nord de la place
- N** Installation des commerçants sédentaires sous les arbres de la place au Sud les jours de marché
- O** Création d'une bidirectionnelle cycles au Nord de la place

*Analyse des services Ville et Métropole*

Scénario D	
Insertion des cycles	+ Itinéraire assez direct
Impact sur le marché	~ Emprise du marché légèrement impactée mais possibilité de ne pas réduire le marché si réaménagement du bosquet
Impact sur la terrasse du restaurant	+ Pas de changement

Recommandé : la modification du bosquet au nord permettrait de ne pas réduire le marché

Le votant du scénario D met en avant les mêmes arguments que ceux avancés par la Métropole. Pour ce participant, le scénario D constitue un compromis permettant de concilier au mieux les différents usages présents sur la place Firmin Gautier.